



Boostez

votre carrière

Spécialiste en organisation d'entreprise
Examen professionnel conduisant au brevet fédéral

Expert/Experte en management de l'organisation
Examen professionnel supérieur conduisant au diplôme fédéral

L'examen professionnel

Spécialiste en organisation d'entreprise

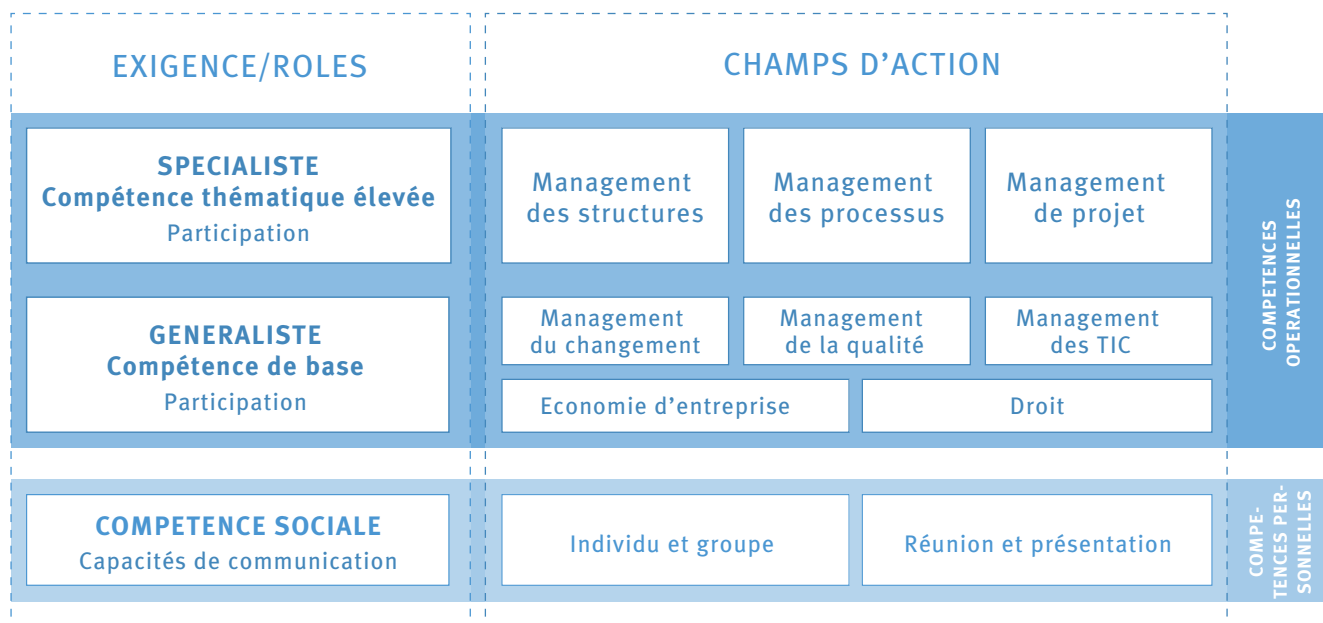
Le spécialiste en organisation d'entreprise est un interlocuteur compétent qui exerce des fonctions de responsable de projet, de business analyst et d'accompagnement de processus pour ne citer que quelques exemples. Dans les petites et moyennes entreprises, il intervient souvent à l'échelon de l'ensemble de l'entreprise, et dans les grands organismes au niveau des unités d'organisation.

A QUI S'ADRESSE L'EXAMEN PROFESSIONNEL ?

L'examen professionnel est utile à toutes les personnes qui sont confrontées aux missions organisationnelles les plus diverses dans le cadre d'entreprises, d'administrations ou de projets. Titulaire d'un CFC, d'une maturité, d'un diplôme de commerce et au bénéfice d'au moins deux ans d'expérience professionnelle, vous souhaitez progresser dans votre activité professionnelle et assumer des tâches nouvelles et exigeantes.

GENERALISTES AVEC SAVOIR-FAIRE DE SPECIALISTE

L'examen professionnel porte sur trois champs d'action principaux, sur des compétences généralistes et de base ainsi que sur des compétences sociales. Il comporte des épreuves écrites et orales.



L'examen professionnel supérieur

Expert/Experte en management de l'organisation

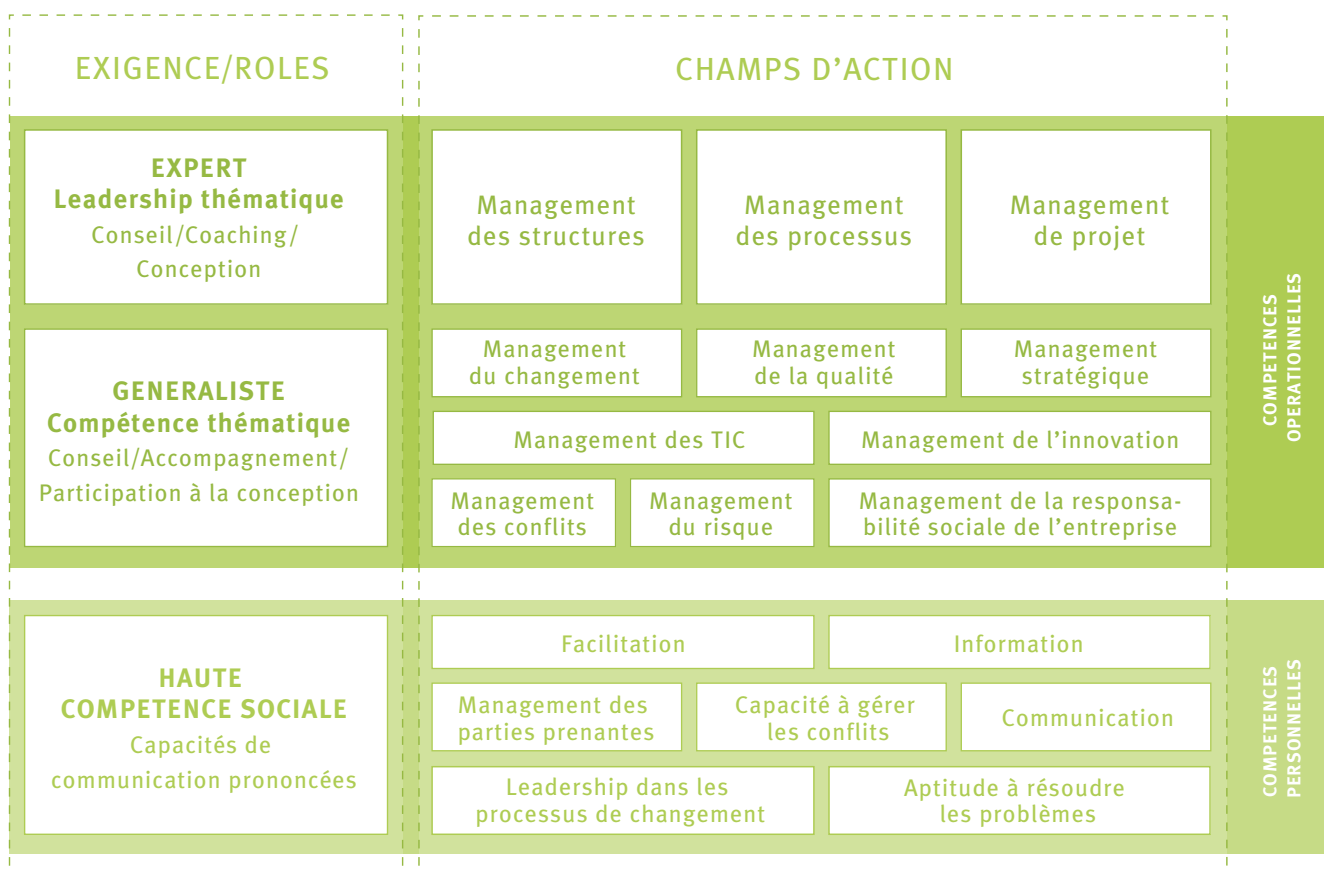
L'expert en management de l'organisation exerce des fonctions de business engineer, de business architect, de conseiller en entreprise ou en organisation. Il dirige des projets et des équipes réunissant plusieurs spécialistes. Il est responsable de l'organisation de l'ensemble de l'entreprise ou conseille avec compétence le management. L'expert en management de l'organisation est capable d'analyser des domaines thématiques, d'accomplir des missions avec méthodologie et en réseau et d'assumer des tâches de conduite de personnel.

A QUI S'ADRESSE L'EXAMEN PROFESSIONNEL SUPERIEUR ?

Vous souhaitez approfondir votre savoir-faire organisationnel et êtes capable d'analyser et d'accomplir des tâches complexes? L'examen professionnel supérieur est la prochaine étape de votre développement professionnel. Pour y être admis, vous devez être titulaire d'un brevet fédéral (p.ex. de spécialiste en organisation d'entreprise), d'un diplôme fédéral délivré à la suite d'un examen professionnel supérieur ou d'un diplôme d'une haute école spécialisée ou d'une université reconnue par la Confédération et bénéficier d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle.

EXPERTISE ET COMPETENCES OPERATIONNELLES

La matière de l'examen professionnel supérieur ne constitue pas uniquement un approfondissement de celle de l'examen professionnel, mais aussi un élargissement des compétences. Grâce à cet éventail hautement intéressant de thèmes, les experts en management de l'organisation se transforment en généralistes du domaine. Ils sont capables d'associer les différents champs d'action aux compétences personnelles qui vont de pair et de les intégrer dans une approche globale. L'examen professionnel supérieur comporte des épreuves écrites et orales.





Association pour les examens fédéraux d'organisateur (EOP)

Chaque année depuis 1981, l'association EOP organise l'examen professionnel de spécialiste en organisation d'entreprise et l'examen professionnel supérieur d'expert/experte en management de l'organisation. Les examens sont placés sous la surveillance du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ainsi que des organisations faitières de l'EOP, à savoir la SEC Suisse, la Schweizerische Gesellschaft für Organisation und Management (équivalent de l'ASO en Suisse alémanique) et la SWICO.

FORMATION AXÉE SUR LA PRATIQUE DANS DIVERSES VILLES DE SUISSE

Toute une série d'établissements de formation hautement réputés et indépendants de l'association EOP proposent des cours de préparation à l'examen professionnel ou à l'examen professionnel supérieur. Vous en trouverez la liste sur notre site Internet.

CALENDRIER, TAXES D'EXAMEN, REGLEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

Le calendrier, les taxes et règlements en vigueur ainsi qu'un grand nombre d'autres informations concernant les examens d'organisateur sont disponibles sur notre site Internet www.eop.ch.



Examens fédéraux d'organisateur

Secrétariat
Flughofstrasse 50
8152 Glattbrugg

Téléphone: 044 809 11 66
office@eop.ch
www.eop.ch

Organisations faitières

